



Journée Regards Croisés Chaleur Renouvelable 2026

Atelier 1/ Approvisionnement bois énergie :

Ressources mobilisables et développement durable de la ressource en bois
déchiqueté , quelles initiatives en Bretagne?

Animé par Marc LE TREIS – AILE

DATE DE DEROULEMENT : 6 OCTOBRE 2026



Atelier 1/ Approvisionnement en bois

- 1) Chiffres & perspectives régionales
- 2) Initiation d'une démarche en Bretagne côté usager - présentation
- 3) Echange en groupe



Atelier 1/ Approvisionnement en bois

Objectif de l'atelier :

A partir d'une mise en commun de l'état des lieux de la consommation en bois et de la tendance de développement, **nous partagerons des exemples** et réfléchirons aux actions permettant d'**accompagner un développement durable de la filière bois énergie** et un **renforcement de la ressource en bois**.

Rappel de l'atelier regard croisé 2024 : démarche consom'acteur => état d'avancement de la démarche.

Atelier 1/ Approvisionnement bois énergie :

1) Chiffres & perspectives régionales



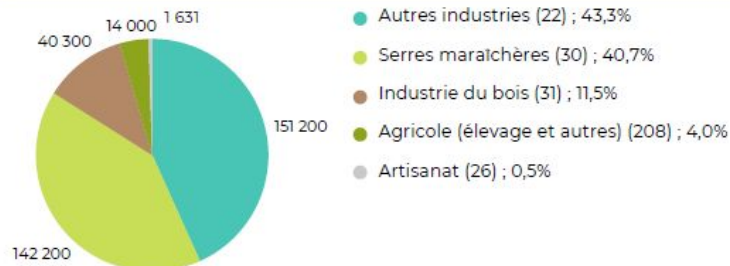
Etat des lieux du développement des chaufferies bois - projection 2026

LA FILIERE EN QUELQUES CHIFFRES

**753****chaufferies
bois****912****emplois****574 400****tonnes de bois
consommées****38,5****Millions de chiffre d'affaire
injectés dans l'économie
locale tous les ans****322 500****tonnes de CO2 évités par an**

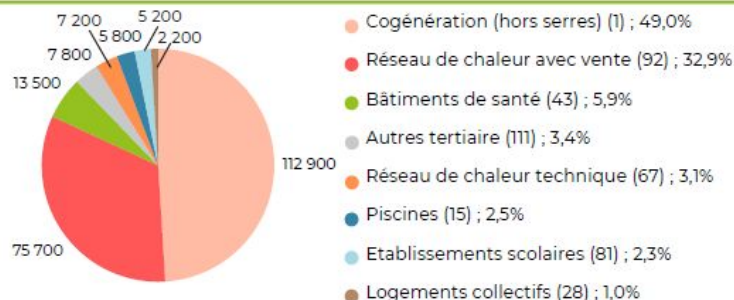
Etat des lieux du développement des chaufferies bois - projection 2026

DETAIL DES USAGES DES CHAUFFERIES BOIS POUR LE SECTEUR PRIVE



Répartition de la consommation de bois (tonnes) par usage (nombre d'installations et % consommation bois)

DETAIL DES USAGES DES CHAUFFERIES BOIS POUR LE SECTEUR COLLECTIF



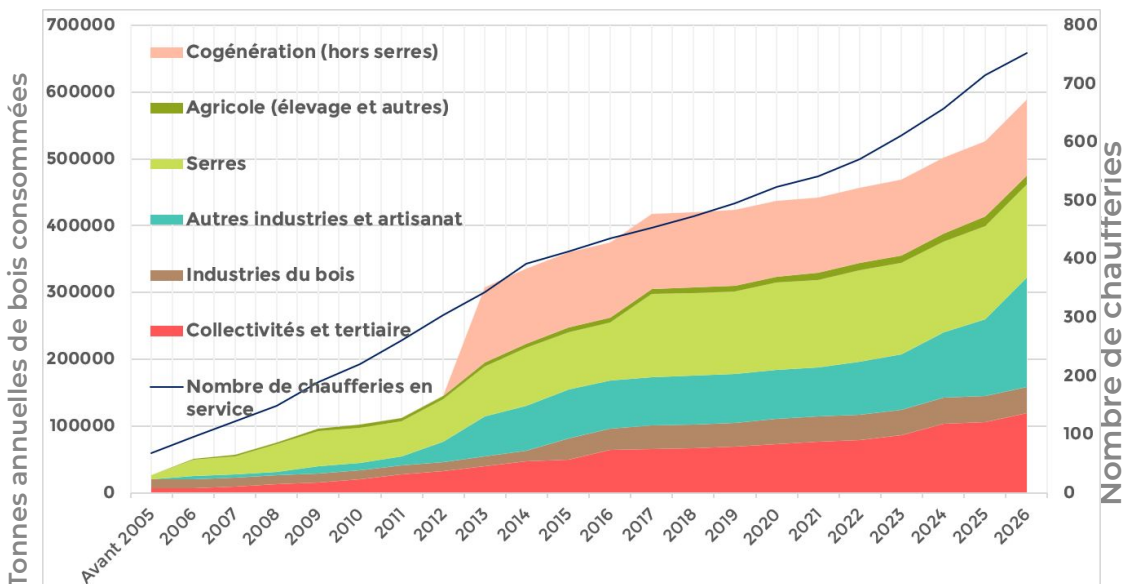
Répartition de la consommation de bois (tonnes) par usage (nombre d'installations et % consommation bois)



Dynamique de consommation des chaufferies bois en Bretagne

Cette illustration met en évidence :

Ces dernières années marquent la plus forte hausse depuis 2017 liée à la concrétisation de plusieurs projets de réseau de chaleur et surtout l'accélération soudaine du nombre de projets industriels fortement consommateurs de bois.



L'interprétation de AILE :

L'apparition de la démarche ENR choix, l'évolution de la conditionnalité et la normalisation du cours du gaz entraînent un ralentissement dans la dynamique, déjà perceptible en 2026-2027 :

- baisse des réponses à l'AAP BCIAT en 2024 et 2025,
- l'annulation de 5 projets déposés en 2022-2023,
- le ralentissement des projets de chaufferie dédiée bois énergie dans le tertiaire en 2026.

Le potentiel de développement est pourtant encore important : La sensibilité de la dynamique de la filière bois énergie aux aléas des contextes énergétique et économique interroge sur la tendance pour l'avenir. Cela impose a minima de renforcer le suivi du développement pour donner davantage d'indications aux acteurs de la filière.



D'où vient le bois consommé dans les chaufferies bretonnes ?

Bois Déchets
23%

Bois en fin de vie

Emballages bois issu du transport de marchandises (palettes, caquettes). Autres déchets de bois faiblement adjouvantés.

Forêt
32%

Sous-produit de la sylviculture

Opérations d'entretien des parcelles (éclaircies, cloisonnement), parties de l'arbre non valorisable en bois d'œuvre.

Paysage
20%

Bois d'élagage

Provenant des entreprises qui interviennent auprès des particuliers collectivités pour l'entretien des voiries, espaces arborés, etc. Déchets verts issus des déchetteries

Bois issu de l'entretien des haies agricoles

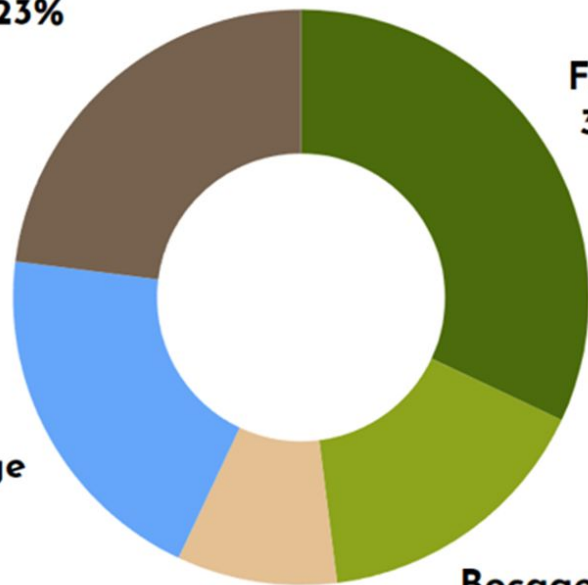
Mobilisé par les agriculteurs eux-mêmes ou des entreprises spécialisées

Bocage
16%

Connexes de scierie
9%

Co-produits de la transformation du bois

Chutes de bois brut et copeaux



Enquête 2023 sur les chiffres 2022,
AILE et FIBOIS Bretagne



Disponibilité de la ressource bois



Cette illustration met en évidence :

- Le niveau d'accroissement de la ressource forestière et bocagère
- L'existence d'une ressource en bois non valorisée.
- Les incertitudes autour de ces évaluations et donc les incertitudes sur la quantité de bois non valorisée qui pousse chaque année.

Seule une partie de ce bois non valorisé est valorisable : cela dépend du statut des boisements (boisement protégé, réserve), de leur exploitabilité ou de leur caractère mobilisable ou pas (existence d'une gestion ou pas).

Les tonnages de bois supplémentaire qui seront mobilisés à l'avenir doivent pouvoir s'inscrire dans cette quantité de bois non valorisée et valorisable.

AILE soutient l'idée que :

- Dans le contexte de dépassement des objectifs du Plan Bois Energie Bretagne 2021-2025, une amélioration de la connaissance sur ces zones d'incertitudes est souhaitable voire nécessaire.
- Les exigences sur les plans d'approvisionnement des projets, notamment les plus consommateurs doivent être renforcées.
- Les porteurs de projets bois énergie doivent s'impliquer dans le développement de la ressource ☐ Consom'acteurs !
- Les projets de petits réseaux de chaleur, notamment en zone rurale sont particulièrement structurants et doivent être accompagnés.

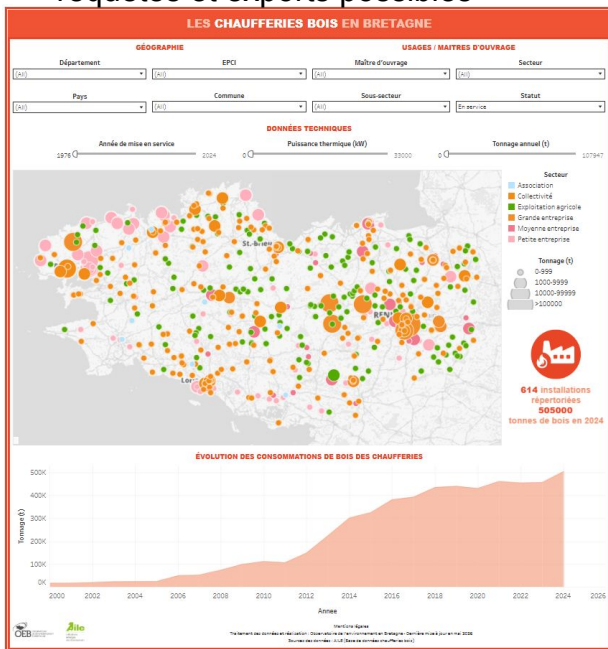


Pour aller plus loin : Rendez-vous sur le site de l'OEB

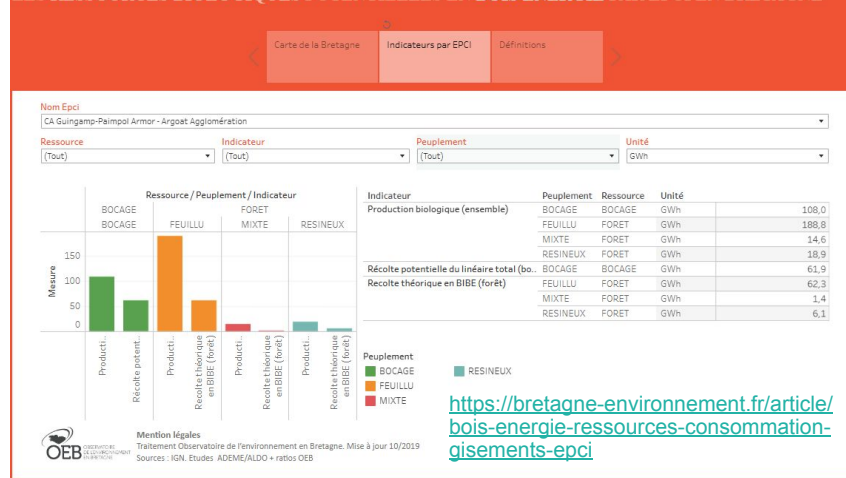
DATAVIZ chaufferies bois :

<https://bretagne-environnement.fr/tableau-de-bord/les-chaufferies-bois-en-bretagne>

=> requêtes et exports possibles



LES RESSOURCES BIOLOGIQUES POTENTIELLES EN BOIS ÉNERGIE PAR EPCI EN BRETAGNE



ESTIGIS - Bois-énergie : ressources, consommations et gisements par EPCI :

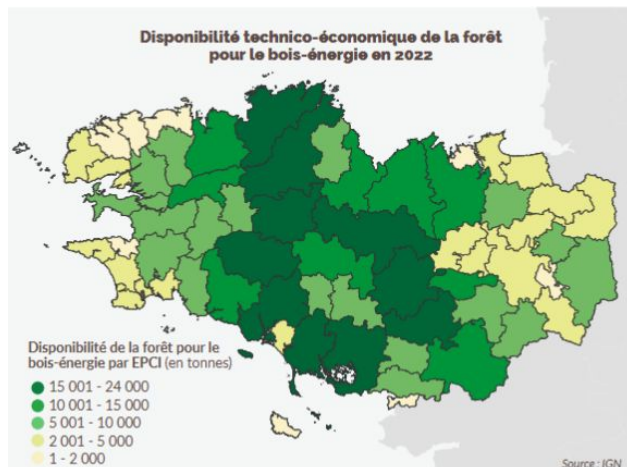
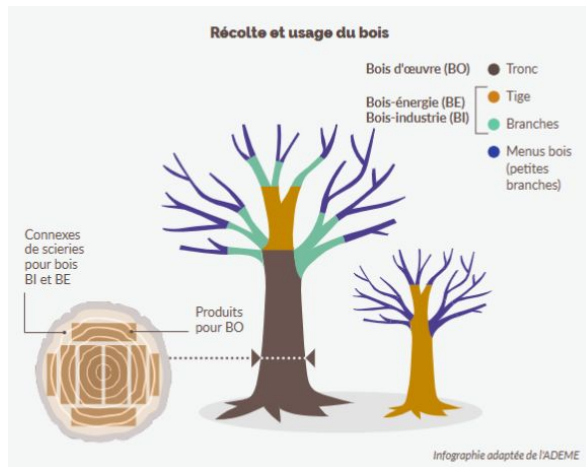
Le bois est une ressource importante pour le développement des énergies renouvelables en Bretagne. Ces tableaux de bord fournissent, à la maille EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale), des éléments sur les ressources forestiers et bocagers disponibles, ainsi que les consommations de bois-énergie par le chauffage domestique et par les chaufferies bois. Également un gisement biologique théorique supplémentaire est proposé.



Pour aller plus loin : Rendez-vous sur le site de l'OEB

Chiffres clés du bois-énergie en Bretagne - édition 2025

<https://bretagne-environnement.fr/notice-documentaire/chiffres-clés-du-bois-energie-en-bretagne-edition-2025>

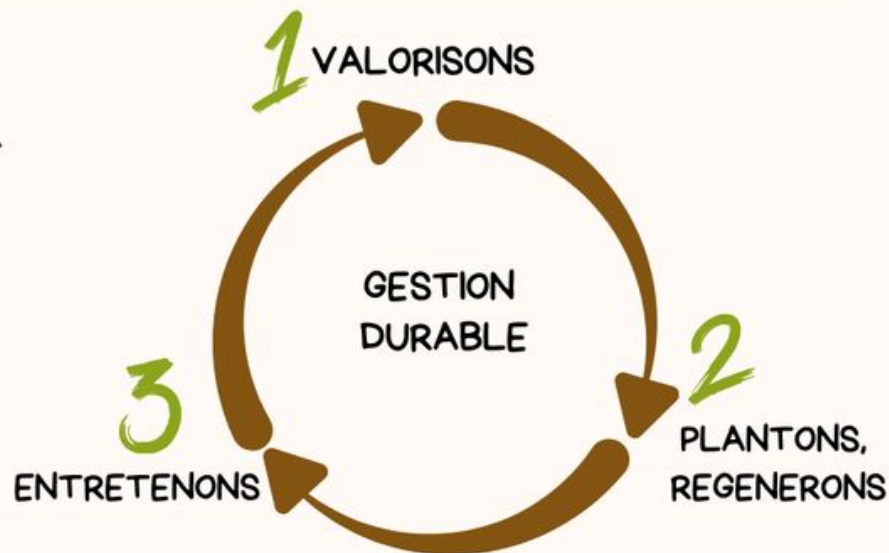


La gestion durable comme levier de développement des ressources

L'AVIS DE AILE

La ressource peut se développer grâce à la gestion durable. Les petits projets agricoles ou de collectivités, consommant quelques centaines de tonnes de bois peuvent encore être développés, d'autant plus s'ils participent à la mobilisation et à la mise en gestion de nouvelles surfaces.

Vigilance sur le développement des projets industriels susceptibles d'entraîner une augmentation forte et soudaine de la consommation de bois d'un territoire.





Zoom sur la ressource dans le bocage

extrait de l'étude PAT 35 - volet qualitatif (SDE35 - p35) :

- 56% du linéaire subit des entretiens dégradants
- 53% n'est pas adapté à la production de bois énergie
- 39% du linéaire du territoire d'étude est productif
- 22% du linéaire fait l'objet de prélèvements

Il y a donc un potentiel existant et

un potentiel d'amélioration par la mise en gestion adaptée

Ce potentiel est encore mal connu dans les départements voisins.

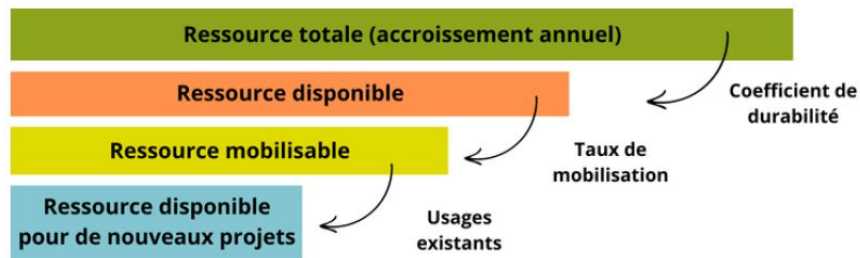


Figure 18 : Niveaux de disponibilités de la ressource bois

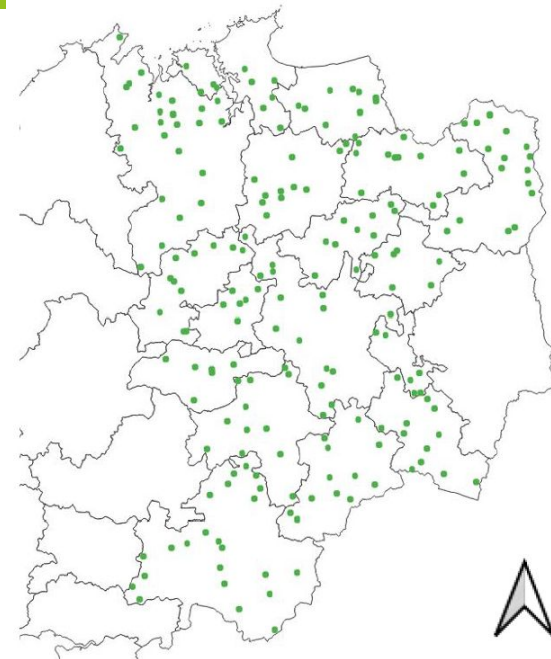


Figure 28 : Représentation des délimitations de chaque EPCI et de la position des placettes d'observation de la ressource bocagère



Leviers existants pour développer durablement la ressource

- CEF Fond Chaleur (national)
- 1 dispositif temporaire depuis 2025 côté fournisseur : aide plateforme avec bonus bocage (régional) en prolongation du CEF Fond Chaleur
- 2 dispositifs matures côté gestionnaire : Breizh Bocage, Breizh Forêt Bois (régional)



Leviers existants pour développer durablement la ressource

- 2 dispositifs de certification en phase de déploiement côté gestionnaire & usager : Label Haie (national) et PEFC Hors-Forêt (ouest)
- Plan de gestion durable de la haie (PGDH), Plan de gestion des surfaces agro-forestières (PGDSAF), Plan de gestion simplifié, etc...
- Mutualisation d'investissement au sein de consortium : AAP Structur'Haie ADEME 2024/DRAAF2025
- Rémunération aménités positives : PSE public/privé, Bonus marché indirect (Terres de Sources)
- Services de chaleur clef en main avec implication citoyenne

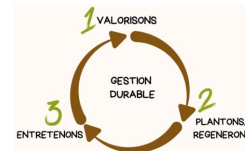
Atelier 1/ Approvisionnement bois énergie :

2) La démarche Consom'acteur des chaufferies bois





Intérêt de la démarche Consom'acteur



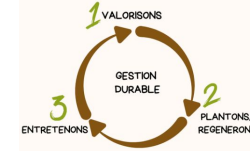
“Répondre à la crainte d'un manque de ressource bois par l'implication des consommateurs eux-mêmes dans le soutien à la gestion durable et au développement des ressources”

Initiation d'une démarche en Bretagne côté usager, au sein du COTECH Bois Énergie

- **Démarche avec 2 dimensions :**
 - fournir un cadre pour évaluer les projets les plus consommateurs de bois (> 12GWh).
 - Proposer un positionnement aux porteurs de projet pour challenger le plan d'approvisionnement de leur projet et les accompagner.
- **Etat d'avancement & prochaines étapes**
 - Première mouture de la grille d'évaluation après deux COTECH bois au premier semestre 2026
 - Phase de consolidation Octobre-Novembre 2026
 - Test avec un opérateur industriel et une collectivité
 - Création de fiches REX au premier trimestre 2027



Les enjeux couverts par la démarche Consom'acteur



- A. Respect de la **priorisation** des sources d'énergie et de la hiérarchie des usages du bois (priorité au bois d'œuvre)
- B. Respect de la **multifonctionnalité** de l'arbre forestier et bocager (usage économique, social et environnemental -> eau, biodiversité)
- C. Limiter **l'impact carbone**
- D. Favoriser les **retombées socio-économiques** sur le territoire
- E. Favoriser la **mise en gestion et la mobilisation** de la forêt et du bocage
- F. **Diversifier** les ressources en bois
- G. Assurer une **rémunération juste** de l'ensemble des maillons de la filière



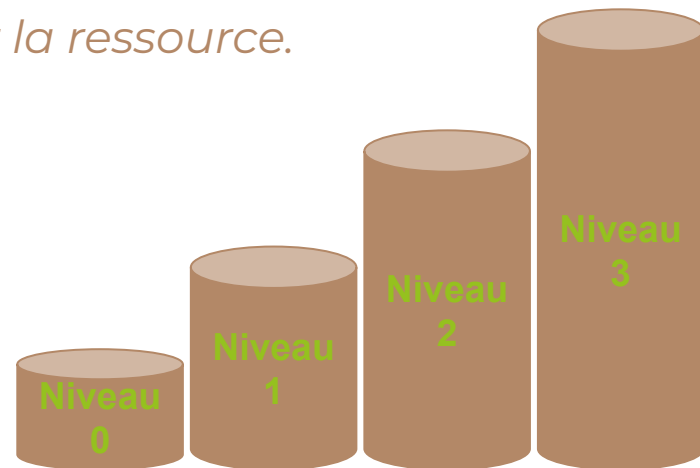
La démarche Consom'acteur : une approche progressive

Niveau 0 = J'**applique** les conditions d'aide de l'ADEME dans mes contrats.

Niveau 1 = Je **vérifie** le respect des conditions d'aide.

Niveau 2 = Je **facilite** le respect de mes exigences.

Niveau 3 = J'**agis directement** pour développer la ressource.



Atelier 1/ Approvisionnement bois énergie :

- 1) Quelles sont les ressources disponibles ?
- 2) Quelles sont les contraintes ?
- 3) **Quelle action un consommateur peut-il mettre en place pour contribuer à pérenniser la ressource en bois?**





idées d'action du consommateur pour répondre aux enjeux

- A. Respect de la **priorisation** des sources d'énergie et de la hiérarchie des usages du bois (priorité au bois d'œuvre)
- B. Respect de la **multifonctionnalité** de l'arbre forestier et bocager (usage économique, social et environnemental -> eau, biodiversité)
- C. Limiter **l'impact carbone**
- D. Favoriser les **retombées socio-économiques** sur le territoire
- E. Favoriser la **mise en gestion et la mobilisation** de la forêt et du bocage
- F. **Diversifier** les ressources en bois
- G. Assurer une **rémunération juste** de l'ensemble des maillons de la filière

Chacun : 2' de réflexion pour trouver un exemple/une idée

Par 2 : 5' de mise en commun avec votre voisin.e,

Par 4 : 3' de mise en commun avec vos 2 autres voisin.e.s > 3 post-it minimum

Par 8 : 5' de synthèse avec le groupe d'à côté > 5 post-it minimum

Restitution à tous les participants de l'atelier

consignes : 1 idée par post-it, écrire lisiblement



La démarche Consom'acteur : application de la grille



2 groupes :

partager les idées/actions

les répartir par Niveau et si possible par Enjeu

consignes : 1 idée par post-it, écrire lisiblement



La démarche Consom'acteur : exemples d'actions

1	Avoir appliqué la priorisation EnRchoix
2	Cibler un fournisseur garantissant le respect d'un cahier des charges des bonnes pratiques de gestion durable des bois
3	Questionner les fournisseurs sur la disponibilité en amont du développement du projet de chaufferie
4	S'approvisionner auprès d'un fournisseur de bois qui applique les tris de bois
5	Référencer les exploitations agricoles produisant le bois livré
6	Sélectionner des fournisseurs garantissant la traçabilité géographique des approvisionnements
7	Privilégier l'achat de produits labellisé intégrant un critère du type 1m cube transporté = 1km parcouru
8	Connaître la formation des prix du bois énergie
9	Etre vigilant sur les offres de combustible bois anormalement basses
10	Veiller à ce que son fournisseur confie les travaux à l'entrepreneur de travaux forestiers via un contrat tarifé à l'heure (et non pas au volume) pour la forêt
11	Veiller à ce qu'il y ait un prix d'achat garanti à l'agriculteur
12	Mettre en place un plan de gestion de ses bords de route communaux
13	Adhérer à une société ccopérative de production de combustible bois
14	Financer des Paiements pour Services Environnementaux en lien avec le bocage
15	Acheter un combustible bois au prix du marché
16	Sourcer les fournisseurs de bois avant de lancer un marché de fourniture de combustible
17	Informers les agriculteurs de la commune d'un projet de chaufferie bois
18	Financer des Plans de gestion dans les fermes
19	Proposer à ses adhérents exploitants agricoles un service de chantier bocager clé en main
20	Accompagner le regroupement parcellaire en forêt

MERCI pour votre PARTICIPATION

